

# Fiche conseil

## Panneaux d'informations

### Le panneau d'information au départ du circuit :



- Un panneau d'information illustré est obligatoire au départ du circuit.
- Sur ce panneau doivent figurer toutes les informations indispensables à l'accueil des personnes en situation de handicap :
  - **Plan général du site et de ses équipements et points particuliers** (parkings, aires de repos, zones de croisement, passages difficiles, déclivité, sanitaires ...) en précisant leur localisation et leur distance.  
**Dans la description du site les caractères de dangerosité devront être relevés et notifiés.**  
*Exemple : passage de route, portion de route empruntée, trafic de cette voie de circulation, bord de rivière, de plan d'eau etc...*
  - **Dans cette description il est important de préciser si l'itinéraire est réservé exclusivement aux piétons ou s'il est ouvert à d'autres usagers** (cavaliers, VTT, automobiles, tracteurs, motos, quads, 4x4...).
  - **Informations relatives au circuit** : Longueur du circuit, durée du circuit, largeur du cheminement, zones d'assises et de croisements, informations utiles, bornes numérotées ou points d'intérêts, zones de danger ou de non accès...
  - **Durée moyenne pour effectuer le parcours** (marcheur valide)
  - **Plan du tracé en relief positif**
  - **Les numéros d'appel d'urgence** (S'inspirer de l'exemple en FALC)
  - **Les consignes internes** (avec pictogrammes et texte – 1<sup>ère</sup> lettre en Majuscule et le reste en minuscules).
-  Un dispositif d'information sonore décrivant les aménagements du site doit être proposé (Exemples : borne sonore -dynamo ou solaire, flash code contrasté vers contenu audio, application pour Smartphone adaptée...).
-  Les informations du plan doivent être en grands caractères (taille à adapter selon la taille du panneau et le bâton type Arial, Luciole...), contrastées (minimum de 70%) et en version simplifiée (FALC) 
- **Attention aux pupitres en métal** (laiton, cuivre...), lorsqu'ils sont placés au soleil, ils peuvent devenir rapidement très brûlants. L'indiquer sur le site internet.
-  ○ **Ce panneau doit répondre aux exigences suivantes\*** :
  - Il doit être placé sur un cheminement carrossable avec un espace devant d'au moins 80 cm x 1,30 m (qui correspond à l'espace d'usage d'un fauteuil) ou d'un espace d'au moins 1,50 m de diamètre (qui correspond à l'aire de rotation d'un fauteuil).
  - Il doit être incliné pour une meilleure lecture
  - Il doit avoir les dimensions suivantes : 70 cm en dessous pour pouvoir passer les jambes, partie évidée de 60 cm de large minimum avec une partie haute comprise entre 90 cm et 1,30 m.





Exemple de contenu d'un pupitre incliné accessible à l'ensemble des handicaps avec une partie en relief positif  
 Attention sur ce panneau doivent apparaître les numéros d'urgence 15 et 18 en plus du 112 et 114



Ce pictogramme (en haut à droite) indique que le contenu est certifié FALC donc accessible à tous

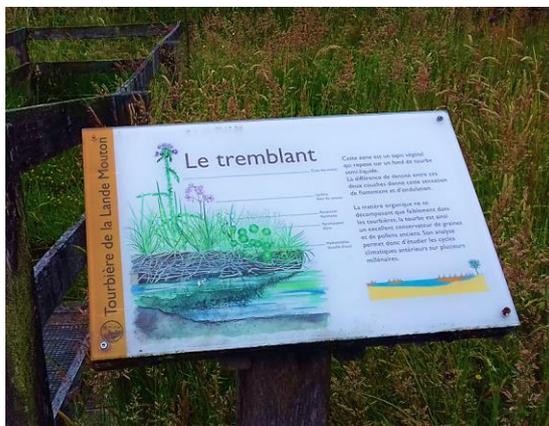
## Les panneaux d'informations complémentaires sur le circuit :



- Si des panneaux complémentaires sont installés sur le circuit, ceux-ci peuvent se présenter sous différentes formes :
  - grands panneaux verticaux
  - pupitres inclinés.
- Les informations contenues dans ces panneaux doivent être en grands caractères (Pour les panneaux verticaux : la taille de police est à adapter selon la taille du panneau et en police bâton type Arial, luciole...), contrastées et en version simplifiée (FALC).  
 La distance de lecture doit permettre de s'approcher au plus près (comprise entre 5 cm et 25 cm).  
 La taille de police doit être proportionnée à la distance de visualisation et ne doit pas présenter de caractères dont la hauteur soit inférieure à 1,5 cm.
- Les panneaux doivent bénéficier d'un éclairage efficace et doivent être positionnés et orientés de façon à éviter tout éblouissement, reflet ou contre-jour.
- Les panneaux en pupitres doivent présenter les mêmes exigences citées en première page\*
- La zone d'arrêt pour la lecture ne doit pas créer de gêne pour le déplacement des autres usagers.



Exemple de grand panneau vertical accessible avec flash code renvoyant vers un contenu audio



Exemples de pupitres inclinés sur le circuit en grands caractères et contrastés. Des détails peuvent être en relief positif : plantes, animaux...

 **Sur le circuit, des bornes directionnelles inclinées en relief positif facilitent l'orientation et le guidage.**  
Recommandé : Ces bornes peuvent avoir une hauteur comprise entre 90 cm et 1,10 m maxi et être inclinée pour plus de confort de lecture au toucher.



Exemples de bornes directionnelles en relief positif



**Si le plan de départ comporte des points d'intérêts numérotés :**

**Sur le circuit, des bornes inclinées en relief positif numérotées devront être installées pour faciliter le repérage et les points d'intérêts à ne pas manquer.**



*Cette fiche conseil prend en compte la réglementation avec les critères complémentaires de la Marque Tourisme et Handicap*

**Pour plus d'informations  
ou pour une visite conseil d'accessibilité (gratuite)**



**Mme THOMAS Morgane**  
[chn.morganethomas@orange.fr](mailto:chn.morganethomas@orange.fr)  
**06 43 01 05 43**